



Québec, le 14 novembre 2012

Monsieur Nicolas Marceau
Ministre des Finances et de l'Économie
Ministère des Finances
12, rue Saint-Louis, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Objet : Présentation du budget le 20 novembre 2012

Monsieur le Ministre,

Dans notre lettre du 8 octobre dernier, nous avons attiré votre attention sur les grands enjeux collectifs qui se dessinent en matière de mobilité durable et de financement du transport collectif.

Puisque des choix financiers difficiles devront être faits, nous tenons à vous rappeler l'ampleur du fardeau que les automobilistes doivent déjà porter pour financer la mobilité dans son sens large, notamment par les taxes sur l'essence et les droits d'immatriculation. Le dernier rapport commandé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) confirme d'ailleurs que, sur 33 grandes agglomérations en Amérique du Nord, c'est déjà dans notre métropole que le litre d'essence est le plus taxé. Ce rapport indique aussi que « Montréal se classe au 31^e rang (sur 33) en ce qui a trait au revenu médian après impôts des ménages, derrière Pittsburgh et Tampa–St. Petersburg. Cela signifie que le prix de l'essence, lorsque pondéré pour tenir compte du pouvoir d'achat, est encore plus élevé à Montréal¹ ».

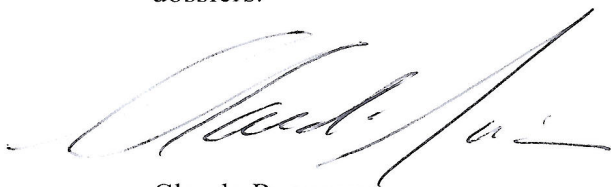
Ainsi, devant l'importance des choix à faire, CAA-Québec se montre inquiet des intentions de votre gouvernement dans un contexte où aucune consultation prébudgétaire n'a eu lieu. Si nos inquiétudes sont vives, c'est parce que nous ne connaissons pas votre point de vue sur des aspects importants et incontournables – notamment la question de la gouvernance, le niveau de taxation d'un litre d'essence et la facture d'immatriculation –, et parce que nous ignorons vos intentions quant à la gestion équitable des sommes que les automobilistes apportent au Fonds des réseaux de transports terrestres (FORT). Malheureusement, des délais aussi courts ne permettent pas d'éclairer le débat sur ces questions pourtant fondamentales.

¹ *Portrait du prix de l'essence à la pompe dans les principales régions métropolitaines nord-américaines pour la période du 1^{er} mai 2010 au 31 mars 2012, Montréal, octobre 2012.*

Aujourd'hui, plus que jamais, nous estimons que tous nos élus doivent prendre les mesures nécessaires pour garantir que les sommes prélevées auprès des contribuables seront réinvesties judicieusement. Jusqu'à maintenant, rien ne le garantit, et nous n'avons toujours pas reçu l'assurance que ce prochain budget tiendra compte de la capacité de payer des automobilistes québécois, qu'il s'agisse de financement des infrastructures routières ou de transport collectif.

Le 20 novembre, considérant l'absence de consultation prébudgétaire et les vives inquiétudes entourant les orientations financières du prochain budget, CAA-Québec estime que votre gouvernement ne peut exiger encore plus des automobilistes, surtout avec la mise en lumière récente de trop nombreux retards et dépassements de coûts dans les travaux publics.

Cela dit, soyez assuré que vous trouverez en CAA-Québec un allié à bien des égards et que nous sommes tout à fait disposés à vous rencontrer pour discuter de ces dossiers.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude Rousseau', written in a cursive style.

Claude Rousseau
Président et chef de l'exploitation